



## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

---

### UN RAPPORT PEU FLATTEUR POUR LA RÉGIE DU LOGEMENT

---

Joliette, le 13 octobre 2015-Action-Logement Lanaudière constate que dans le dernier rapport annuel de gestion de la Régie du logement 2014-2015, cette dernière n'a pas du tout atteint les cibles visées.

En effet, l'objectif du délai d'attente pour obtenir une audience à la Régie du logement était de 1,1 mois pour les causes civiles urgentes, de 6,1 mois pour les causes prioritaires et de 14,9 mois pour les causes civiles générales. Hors, les résultats sont catastrophiques pour 2014-2015.

Pour les causes civiles urgentes, il s'agit de 2,2 mois, pour les causes civiles prioritaires, 16,6 mois et pour les causes civiles générales, 20,3 mois. Cette dernière donnée représente pratiquement 2 années comme délai d'attente pour obtenir une audience à la Régie du logement!!! Non seulement les cibles n'ont pas été atteintes, mais aussi, il est mentionné dans le rapport, qu'il y a un inventaire de 10 237 causes civiles âgées d'une à deux années, une donnée élevée si on la compare avec les années antérieures (5397 au 31 mars 2010).

L'accessibilité à la justice est un enjeu prioritaire. Par conséquent, il faut éviter à tout prix, d'encourager les gens à se faire justice eux-mêmes, ce que favorise le système actuel par ces délais d'attente importants.

D'ailleurs, le 31 mars 2015, l'organisme a fait parvenir au Ministre Pierre Moreau, responsable de la Régie du logement, 130 signatures de locataires et d'organismes demandant à ce dernier, que les causes à la Régie du logement soient entendues sur la base du «premier arrivé», «premier servi», à l'intérieur d'un délai de 3 mois et que les causes affectant la santé et la sécurité soient entendues à l'intérieur de 72 heures. Il était demandé également, qu'il porte attention à l'accessibilité aux services (allonger les heures d'ouvertures du bureau de la Régie du logement, frais dispendieux pour ouvrir un dossier, etc).

Action-Logement Lanaudière demande au Ministre Pierre Moreau de se pencher immédiatement sur la question, en respect des locataires lanaudois et lanaudoises, qui attendent depuis trop longtemps, que leur cause soit entendue et que justice soit faite.

Renseignements : Amélie Pelland  
Coordonnatrice  
Action-Logement Lanaudière  
450-394-1778  
Sans frais : 1-855-394-1778